



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET LA CAISSE DES ÉCOLES - MAINTENANCE DES APPAREILS DE CUISINES ET DES BUANDERIES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - LOT N°1 VILLE - MAINTENANCE DES APPAREILS DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ESPACE REGINE ET PIERRE SOUWEINE, DE L'HOTEL DE VILLE ET DE CŒUR DE VILLE, PASSE AVEC LA SOCIETE LFC AVOND SERVICES**

**DÉCISION N° DM-25-041  
EN DATE DU 11 FEVRIER 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la Commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2024 approuvant la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la maintenance des appareils des cuisines et des buanderies dans les bâtiments communaux (écoles, crèches et bâtiments administratifs) pour la Ville de Vincennes et la Caisse des Ecoles ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au BOAMP, au JOUE et sur le profil acheteur de la Ville, le 20 décembre 2024 ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 06 février 2025, donnant un avis favorable ;

**CONSIDERANT** l'offre de la société LFC AVOND SERVICES, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°1 Ville - Maintenance des appareils des structures d'accueil de la petite enfance, de l'Espace Régine et Pierre Souweine, de l'Hôtel de Ville et de Cœur de Ville ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société LFC AVOND SERVICES, sise 179, boulevard John Kennedy 91100 CORBEIL-ESSONNES, représentée par Monsieur Abdelaaziz AOUANE, le marché de maintenance des appareils de cuisines et des buanderies dans les bâtiments communaux, pour le lot n°1 Ville - Maintenance des appareils des structures d'accueil de la petite enfance, de l'Espace Régine et Pierre Souweine, de l'Hôtel de Ville et de Cœur de Ville.

Le marché est conclu pour un montant annuel forfaitaire de 14 250 € HT et un montant de commande hors forfait annuel maximum de 20 000 € HT

Le marché est passé pour une période d'un an à compter de sa date de notification, et est reconductible tacitement trois fois, pour une période d'un an, soit pour une durée maximale de quatre ans.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250211-lmc1H12867H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 11/02/2025  
Date de Publication : 11/02/2025

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT**